

► Note sectorielle de l'OIT

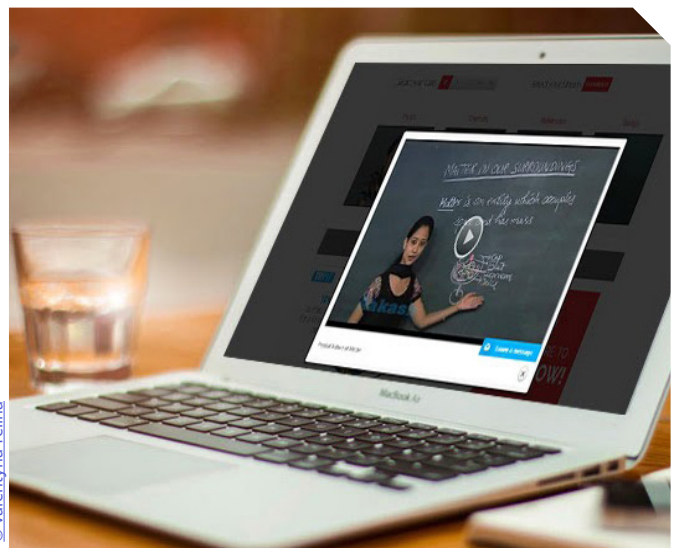
Date: 16 avril 2020

Le COVID-19 et le secteur de l'éducation

Depuis le 13 avril 2020, les écoles et les universités ont été fermées dans pratiquement tous les pays du monde pour tenter de limiter la propagation de la maladie à nouveau coronavirus (COVID-19). Des fermetures nationales ont été imposées dans 192 pays, interrompant l'apprentissage pour près de 1,58 milliards d'apprenants (soit 91,4 pour cent de l'ensemble des apprenants inscrits) et incitant presque tous les systèmes éducatifs à déployer des solutions d'apprentissage à distance¹. Ces bouleversements ont également eu une incidence non seulement sur le travail de plus de 63 millions d'enseignants du primaire et du secondaire et d'une grande partie du personnel d'appui à l'enseignement, mais aussi sur le personnel de l'éducation de la petite enfance, le personnel de la formation technique et professionnelle, et les enseignants de l'enseignement supérieur.

Si des fermetures d'établissements scolaires peuvent se produire en période de conflit armé ou dans des régions rurales et défavorisées, l'ampleur mondiale des perturbations de l'enseignement et de l'apprentissage en raison de la pandémie est sans précédent en termes de portée, de répercussions sur l'emploi et de pouvoir transformateur. Le caractère exceptionnel de la situation actuelle se manifeste également dans la vitesse remarquable à laquelle on s'est tourné vers la technologie et l'apprentissage à distance et virtuel pour atténuer les effets des fermetures d'écoles, ainsi que dans la capacité des stratégies virtuelles de surmonter les difficultés auxquelles est confronté le secteur de l'éducation.

Enseignants et établissements scolaires ont fait preuve de créativité en adoptant tout un éventail de stratégies basées sur la technologie comme solutions alternatives à la salle de classe traditionnelle, en dispensant des cours par visioconférence et sur des plateformes d'apprentissage en ligne, et



© Valentyna Yelina

Apprendre à distance

en partageant du matériel d'apprentissage et des fiches de travail par le biais des réseaux intranet et plateformes de messagerie scolaires. Certains pays ont fait appel à la radio et aux chaînes de télévision nationales pour diffuser des cours et des matériels pédagogiques, en particulier dans les régions où les ressources et les infrastructures technologiques sont insuffisantes.

Si les solutions apportées à la perturbation de l'apprentissage ont été innovantes et réactives, il n'en reste pas moins que certaines écoles et régions sont mieux placées que d'autres pour tirer parti des ressources, des infrastructures technologiques et du marché des technologies éducatives pour faire face à la crise de manière plus efficace et plus complète. L'importance accordée à l'apprentissage virtuel peut exacerber les inégalités existantes dans l'éducation, notamment dans les pays en développement, les

¹ UNESCO: [COVID-19: fermeture des établissements scolaires et réponses mises en œuvre](#), 13 avril 2020.

communautés marginalisées et les milieux ruraux, où l'accès à la technologie et à des connexions Internet fiables peut être limité. Même au sein des établissements scolaires, des inégalités – notamment en termes de revenus familiaux ou de situation au regard du handicap – peuvent freiner l'accès à l'enseignement à distance. L'apprentissage à distance ne permet pas aux écoles ni aux enseignants d'exercer le rôle important qu'ils jouent dans la socialisation des apprenants et la fourniture de services sociaux comme, par exemple, les programmes d'alimentation scolaire ².

D'après les informations recueillies dans les projets de l'OIT visant à éliminer le travail des enfants, les enfants scolarisés qui étaient ou sont toujours exposés au risque de travail forcé sont moins susceptibles d'avoir accès à l'apprentissage à distance. Dans ces milieux défavorisés, la qualité de l'apprentissage à distance – dont le niveau de technologie est généralement faible, voire inexistant – sera souvent médiocre. Il existe un risque évident de voir les systèmes scolaires afficher un taux d'abandon élevé pendant et après la pandémie, et, par conséquent, de voir le travail des enfants augmenter.

Avant même la crise du COVID-19, il fallait que les enseignants soient dûment formés et que les apprenants disposent de l'équipement technologique nécessaire pour que l'apprentissage virtuel et à distance puisse être mis en œuvre dans de bonnes conditions, et cela se faisait généralement dans des situations de non-crise. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, compte tenu de la nécessité d'agir rapidement, l'accent a été mis principalement sur la nécessité de donner accès à la technologie. Une plus grande attention doit être accordée à la façon d'associer efficacement technologie et apprentissage, et notamment au rôle vital des enseignants à cet égard ainsi qu'aux compétences dont les étudiants ont besoin pour l'apprentissage autodirigé.

Pour qu'un enseignement de qualité puisse être maintenu sous ces nouvelles formes adoptées pendant la crise, il faut que les enseignants aient accès à un environnement pédagogique sûr et doté de ressources suffisantes, et qu'ils bénéficient de conditions de travail décentes. Dans les toutes premières expériences d'enseignants tentant d'apporter des réponses au COVID-19, l'accent a été mis sur le soutien et la formation professionnels, la sécurité et la santé au travail, les conditions d'emploi et de travail, et la participation à l'élaboration d'une réponse éducative.

► 1. Conséquences du COVID-19

Soutien et formation professionnels

Avec l'arrivée soudaine de la crise, de nombreux enseignants se sont retrouvés face à des salles de classe virtuelles, peu préparés à répondre aux demandes et aux attentes imposées par cette nouvelle réalité. Compte tenu de la vitesse à laquelle il a fallu mettre en place le travail à distance, ils n'ont pas eu suffisamment de temps pour s'initier et s'adapter aux modalités de l'enseignement virtuel et à distance, apprendre à gérer des espaces et des classes de travail virtuels, et associer les apprenants à des modes d'apprentissage nouveaux et innovants. Pour certains enseignants, ces difficultés sont d'autant plus grandes qu'ils doivent eux aussi assumer leurs responsabilités familiales et qu'ils n'ont pas toujours accès aux technologies et aux infrastructures. Nombreux sont ceux qui ont dû payer de leur poche les fournitures et équipements nécessaires. Au Québec, par exemple, les établissements scolaires sont tenus de fournir des ordinateurs aux enseignants qui n'en disposent pas chez eux, mais le remboursement d'autres frais, notamment l'accès Internet et les connexions téléphoniques, est déterminé par les administrations scolaires au niveau local ³.

Même si cela a été fait au cas par cas, les écoles, les établissements d'enseignement supérieur et les ministères de l'Éducation ont, dans certains pays, mis en place des cours accélérés pour apprendre à fournir du contenu en ligne, à gérer des salles de classe virtuelles et à utiliser la technologie, et ont facilité le transfert des ressources d'enseignement et des matériels pédagogiques vers des plateformes en ligne. En réponse à la pandémie actuelle, le ministre de l'Éducation des Emirats arabes unis propose, en collaboration avec l'Université Hamdan Bin Mohammed Smart, un cours de formation en ligne à plus de 42 000 enseignants et universitaires sur la façon de gérer des salles de classe virtuelles et d'utiliser la technologie. Avec 22 000 certificats déjà délivrés, ce cours prétend être en mesure de fournir une formation dans les 24 heures ⁴. Si ces mesures font face à un besoin immédiat, il convient néanmoins que la formation soit compatible avec les normes professionnelles, qu'elle ne nuise pas à la qualité de l'enseignement, et qu'elle soit élaborée avec soin pour compléter l'enseignement virtuel à long terme.

2 WFP: [Global Monitoring of School Meals during COVID-19 School Closures](#), 14 avril 2020.

3 [Alliance des professeures et professeurs de Montréal](#).

4 «[Ministry says 22,000 teachers now qualified to give e-training courses](#)», dans *Arabian Business*, 16 mars 2020.

Sécurité et santé au travail

Si les rencontres sociales partout dans le monde sont limitées, certains gouvernements nationaux et gouvernements des Etats n'ont pas encore prononcé la fermeture des écoles, ce qui pose la question de savoir à quel moment les enseignants ont le droit de refuser de travailler dans des conditions dont ils ont un motif raisonnable de penser qu'elles présentent un danger pour leur sécurité et leur santé. Dans certains Etats d'Australie, par exemple, les écoles sont restées ouvertes pour garantir que les obligations en matière de garde d'enfants n'empêchent pas les travailleurs des soins de santé et les premiers intervenants, qui sont sur la ligne de front, de se rendre au travail. De leur côté, les enseignants ont appelé à la fermeture des écoles, en même temps que tous les autres services non essentiels, pour protéger non seulement leurs propres sécurité et santé, mais aussi celles des apprenants et du public en général; à cet égard, nombre d'entre eux ont invoqué la baisse de moral et le stress liés à l'obligation de continuer à faire cours in situ⁵. Dans d'autres pays, des mesures similaires ont été prises pour permettre aux parents qui travaillent dans les services essentiels de se rendre à leur travail: ainsi, en Belgique, les écoles maternelles continuent d'opérer pour les enfants de parents qui travaillent dans les secteurs clés de l'économie⁶. Même dans les situations où leurs services sont jugés essentiels, les enseignants devraient être consultés sur les risques potentiels que présente leur travail pour leur sécurité et leur santé, et ils devraient être associés à l'élaboration de stratégies appropriées pour garantir des lieux de travail sûrs et sains, notamment en ce qui concerne l'accès aux fournitures d'hygiène et la formation aux mesures préventives. Dans certains districts des Etats-Unis, les enseignants déclarent avoir dû payer de leur poche les produits de nettoyage pour leurs salles de classe⁷.

Les répercussions aux plans socio-émotionnel et de la santé mentale du COVID-19 ainsi que des mesures de réponse à la pandémie sur les enseignants, les parents et les élèves – en particulier l'anxiété, le stress et le sentiment d'incertitude – n'ont pas été suffisamment examinées et, pourtant, elles sont aussi décisives pour la sécurité et la santé au travail que les équipements de protection et la distanciation sociale, et elles doivent donc être prises en considération lors de l'élaboration

des stratégies de sécurité et de santé au travail⁸. Ces effets sur la santé mentale seront probablement exacerbés dès lors que certains pays annonceront le retour à l'école et que les enseignants et le personnel éducatif devront faire face aux risques d'infection et aux problèmes liés à la discrimination exercée à l'égard de personnes perçues comme une menace infectieuse⁹.

La charge supplémentaire de devoir s'occuper de sa famille imposée par la situation liée au COVID-19 risque d'incomber principalement aux femmes qui travaillent, compte tenu de la répartition du travail entre les sexes dans de nombreux foyers. Dans bon nombre de pays, l'enseignement, en particulier aux niveaux de l'éducation de la petite enfance et de l'école primaire, est une profession exercée traditionnellement par des femmes, qui risquent donc d'être particulièrement touchées par cette surcharge de travail.

Conditions d'emploi et de travail

La plupart des systèmes scolaires ont garanti le versement des salaires aux enseignants permanents lors du passage à l'enseignement à distance. Le déploiement de l'enseignement en ligne et à distance, associé à la fermeture des écoles, a ravivé les préoccupations relatives à la sécurité de l'emploi parmi les travailleurs de l'éducation qui sont souvent liés par un contrat de travail à durée déterminée, en particulier les travailleurs de l'éducation de la petite enfance et les enseignants remplaçants, suppléants, contractuels et auxiliaires. Dans de nombreux pays, le personnel d'appui à l'enseignement est employé à titre occasionnel, à temps partiel ou sur une base contractuelle limitée, et n'est souvent pas représenté collectivement. En raison de la fermeture des écoles, bon nombre d'enseignants remplaçants et suppléants se sont retrouvés sans emploi, sans revenu et privés des prestations auxquelles ils avaient droit.

Dans l'enseignement supérieur, les enseignants contractuels et le personnel auxiliaire – personnel de nettoyage et personnel de restauration scolaire, notamment – risquent d'être mis à pied car les campus ont fermé et les étudiants étrangers sont rentrés dans leur pays d'origine, parfois après s'être désinscrits de leur cursus¹⁰.

5 «[Coronavirus Australia: Teachers 'afraid and angry' over decision to leave schools open](#)», dans *7 News*, 22 mars 2020; «[Stress and anxiety high among teachers as schools remain open despite coronavirus pandemic](#)», dans *7 News*, 20 mars 2020.

6 «[Belgian kindergartens only open to babies whose parents work in a 'critical' sector](#)», dans *Brussels Times*, 22 mars 2020).

7 «[Teachers pay out-of-pocket to keep their classrooms clean of COVID-19](#)», dans *Economic Policy Institute*, 12 mars 2020.

8 BIT: [Prendre soin d'autrui: un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent](#), Genève, BIT, 2018, p. 171.

9 NASUWT, [Coronavirus \(COVID-19\) - Dealing With Harassment And Abuse](#).

10 «[As Coronavirus Drives Students From Campuses, What Happens to the Workers Who Feed Them?](#)», dans *Chronicle of Higher Education*, 13 mars 2020; «[Hundreds of university staff to be made redundant due to coronavirus](#)», dans *Guardian*, 2 avril 2020; «[Australian universities suffer job losses over coronavirus concerns](#)», dans *Independent Australia*, 14 mars 2020.

Au Royaume-Uni, par exemple, certains établissements scolaires ont non seulement mis fin aux contrats des enseignants remplaçants (suppléants) suite à la fermeture des écoles imposées par le gouvernement, mais ont aussi suspendu le versement de leurs salaires¹¹. Le syndicat d'enseignants NASUWT signale que des contrats à durée déterminée sont résiliés prématurément, avec perte immédiate de salaire, que des offres d'emploi sont retirées, et que des enseignants risquent de subir des retenues sur salaire pour avoir opté pour l'auto-confinement. Le syndicat indique en outre que les enseignants classés parmi les personnes vulnérables – selon la terminologie utilisée par le gouvernement – sont instamment priés de se présenter au travail, que les enseignantes en congé maternité sont encouragées à écourter leur congé, et que les contrats des personnes embauchées pour un remplacement de congé maternité sont annulés¹².

Des tendances similaires ont été observées aux États-Unis où, dans certains États, les enseignants suppléants n'ont pas perçu leur salaire durant la fermeture des écoles et sont menacés d'être privés de leurs prestations¹³. La crise a mis en évidence la vulnérabilité des travailleurs ayant un contrat à durée déterminée, des travailleurs non syndiqués ou des travailleurs ne bénéficiant d'aucune autre forme de représentation collective. Les enseignants remplaçants et suppléants, tout comme d'autres membres du personnel d'appui à l'enseignement, pourraient être intégrés dans les stratégies d'enseignement provisoires mises en place en raison de la pandémie, et ne devraient pas subir de perte en termes de revenus ou d'accès aux prestations.

Des pertes d'emplois ont aussi été signalées au Kenya où, en cette période de fermeture des écoles, des enseignants travaillant pour certaines écoles privées à bas coût sont provisoirement mis à pied et ne perçoivent pas de salaire. Pendant toute la durée de leur congé obligatoire, le personnel percevra 10 pour cent de son salaire et pourra continuer à bénéficier des prestations d'assurance maladie¹⁴. Des enseignants travaillant dans des écoles privées au Pakistan craignent eux aussi de perdre leur emploi et de voir baisser leurs revenus. Le gouvernement provincial du Punjab a récemment demandé aux écoles privées de réduire les frais de scolarité mensuels de 20 pour cent pour les élèves et de garantir la sécurité de l'emploi pour les enseignants¹⁵.

Dialogue social

D'une manière générale, les enseignants et leurs organisations ont su s'adapter rapidement aux mesures imposées par la pandémie et ont soutenu les efforts déployés par le gouvernement pour mettre en place l'apprentissage à distance. S'il est nécessaire que les gouvernements et les institutions apportent une réponse rapide pour limiter la propagation du COVID-19, les enseignants et leurs représentants n'ont pas toujours été consultés ni pleinement associés aux stratégies de réponse. Leur contribution est pourtant essentielle pour garantir la qualité de l'enseignement et maintenir l'intégrité de la profession. Suspendre ou annuler les conventions collectives conclues avec les enseignants pourrait nuire à ces principes. Au Québec (Canada), par exemple, les conventions collectives conclues avec les enseignants et le personnel éducatif ont été suspendues pour permettre de modifier les affectations, les emplois du temps et les lieux de travail, afin de s'adapter aux circonstances exceptionnelles actuelles, sans que le syndicat des enseignants ait été préalablement consulté¹⁶.

Dans d'autres pays, une approche plus volontariste a été adoptée, en collaboration avec les organisations d'enseignants. En Argentine, le ministre de l'Éducation a créé une commission composée de représentants de six associations d'enseignants, en vue d'organiser les modalités de l'enseignement à distance¹⁷. A Los Angeles (États-Unis), le syndicat d'enseignants United Teachers Los Angeles a conclu un accord avec le District scolaire unifié de Los Angeles, qui fixe les conditions d'emploi des enseignants eu égard à l'enseignement et l'apprentissage en ligne durant la pandémie. Cet accord prévoit aussi une certaine souplesse dans l'organisation de leur emploi du temps, leur laisse toute latitude concernant les modalités d'enseignement, et leur assure une protection en cas de perte de revenus ou de prestations durant la période de fermeture des écoles. L'accord devrait servir de modèle pour d'autres districts, où des négociations sont actuellement en cours¹⁸. En Finlande, le Syndicat de l'éducation de Finlande (OAJ) a été consulté sur les mesures d'urgence prises dans le secteur de l'éducation, auxquelles il a apporté son soutien¹⁹.

11 «[Coronavirus in the UK: 'Distraught' supply teachers on long-term contracts fearing for their homes after being laid off by schools](#)», dans *iNews*, 26 mars 2020.

12 NASUWT: [Coronavirus: Teachers' rights 'being trampled over'](#)», dans *TES*, 30 mars 2020; «[Callous decisions made at a time of national crisis](#)», 30 mars 2020.

13 «[Substitute teachers facing financial hardship, loss of benefits in coronavirus shutdown](#)», dans *News Tribute*, 19 mars 2020.

14 «[Bridge schools send teachers home amid coronavirus crisis](#)» dans *Daily Nation*, 27 mars 2020.

15 «[Punjab govt directs private schools to give 20pc fee concession](#)», dans *Pakistan Today*, 7 avril 2020.

16 «COVID-19: [Quebec teachers in shock after government suspends collective agreements](#)», dans *CTV News*, 19 mars 2020.

17 Gouvernement d'Argentine: «[Coronavirus: Trotta encabezó una comisión de trabajo con gremios docentes](#)».

18 «[LA Unified, teachers' union reach agreement over distance learning guidelines](#)», dans *EdSource*, 9 avril 2020.

19 Trade Union of Education in Finland (OAJ), [Schools and educational institutions switching to distance learning – salaries will be paid as normal](#), 17 mars 2020.

► 2. Réponses des mandants et des partenaires

Si la plupart des gouvernements ont fermé les établissements scolaires et mis en place des programmes d'enseignement à distance pour les élèves, les réponses politiques concernant le soutien à apporter aux enseignants à cet égard sont très variables. Le Fonds monétaire international (FMI) estime que la plupart des gouvernements ont augmenté leurs dépenses dans l'éducation. L'essentiel de ce financement a été utilisé pour déployer des technologies d'enseignement en ligne et à distance, mais rien ne permet d'établir si une partie a été allouée aux salaires des enseignants ou à la formation à l'utilisation de ces technologies en ligne ²⁰.

Adapter en peu de temps les matériels pédagogiques au format numérique s'est révélé être un véritable défi, car rares sont les enseignants qui possèdent de solides compétences numériques et dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). Dans de nombreux pays d'Asie du Sud-Ouest et d'Afrique subsaharienne, seuls environ 20 pour cent des ménages ont une connexion Internet, et rares sont ceux qui disposent d'ordinateurs personnels. Au Pérou, 35 pour cent des enseignants ont accès à un ordinateur et à une connexion Internet. Le gouvernement péruvien a donc recours aux chaînes de télévision et de radio pour diffuser des cours et des modules aux élèves, ainsi qu'à des plateformes en ligne comme *Aprendo en casa* (J'apprends à la maison). Au Cameroun, on estime à 20-25 pour cent la part d'enseignants qui ont accès à Internet, et la majorité des enseignants n'ont pas de compétences en TIC. Une équipe spéciale du gouvernement national a été mise sur pied en vue d'instaurer une routine d'apprentissage de la protection, qui permet aux enseignants et aux apprenants d'avoir accès à l'éducation via des supports qu'ils connaissent déjà, par exemple la radio et la télévision. En Ouganda, il a été fait appel à des établissements de formation des enseignants pour organiser des ateliers de renforcement des capacités destinés aux enseignants qui n'ont pas de compétences en TIC ²¹.

En ce qui concerne les salaires, dans les pays où il y a beaucoup d'écoles privées, comme le Pakistan et la Somalie, des enseignants disent avoir été licenciés en raison de la baisse de la demande, tandis que, dans les écoles publiques, les pouvoirs publics s'efforcent de maintenir les salaires des enseignants. Aux Philippines, le gouvernement a fait son possible pour

payer les salaires des enseignants aux mois de mars et début avril, et les évaluations des performances des enseignants ont été suspendues pendant l'état d'urgence. Le corps enseignant et le personnel éducatif encore en poste dans les écoles recevront une prime de risque et une indemnité d'habillement. Il est difficile de savoir si ces mesures ont été mises en œuvre: en effet, les syndicats se disent préoccupés par la situation financière des enseignants en cette période de crise ²². En Ouganda, le ministre de l'Éducation et des Sports dit avoir versé les salaires des enseignants en temps voulu, pour qu'ils puissent s'approvisionner en produits de première nécessité et ainsi se concentrer sur leur mission ²³.

Au niveau international, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a lancé une Coalition mondiale pour l'éducation – à laquelle participe l'OIT –, qui associe des organisations internationales, des organisations non-gouvernementales et le secteur privé pour apporter une réponse éducative au COVID-19. L'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour «Education 2030», dont l'OIT est également membre, a publié un appel à l'action concernant les enseignants, qui invite les gouvernements, les prestataires de services d'éducation, les financeurs – publics et privés – ainsi que toutes les parties concernées à préserver l'emploi et les salaires des enseignants; à préserver la santé, la sécurité et le bien-être des enseignants et des apprenants en tant que priorité numéro un; à intégrer les enseignants dans l'élaboration d'une réponse éducative au COVID-19; à fournir un soutien et une formation professionnels appropriés; à placer l'équité au cœur de la réponse éducative; et à associer les enseignants aux réponses de soutien ²⁴.

De nombreux autres organismes internationaux ont mis au point des outils pour soutenir le secteur de l'éducation durant la fermeture des écoles, en particulier le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), qui fournit des conseils sur la façon dont les enseignants devraient parler du COVID-19 aux enfants ²⁵.

Des entreprises et des fondations réagissent en publiant plusieurs outils visant à promouvoir les systèmes de gestion de l'enseignement à distance, les systèmes d'apprentissage des technologies mobiles, des cours en ligne ouverts à tous, des modules d'auto-apprentissage,

20 Fonds monétaire international (FMI): [Policy responses to COVID-19](#).

21 UNESCO: Webinaire sur le COVID-19: [Un monde nouveau s'ouvre aux enseignants, en première ligne de l'éducation](#), 27 mars 2020.

22 «[DepEd urged to provide COVID-19-related assistance to public, private education workers](#)», dans *Manila Bulletin*, 4 avril 2020.

23 UNESCO: Webinaire sur le COVID-19: [Un monde nouveau s'ouvre aux enseignants, en première ligne de l'éducation](#), 27 mars 2020.

24 Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour «Education 2030»: [«Teacher Task Force calls to support 63 million teachers touched by the COVID-19 crisis»](#), 27 mars 2020.

25 UNICEF: [Comment les enseignants peuvent parler aux enfants de la maladie à coronavirus \(COVID-19\)](#).

et des plateformes collaboratives permettant d'utiliser la communication vidéo en direct, ainsi que des outils pouvant être téléchargés pour un apprentissage hors ligne, et des outils permettant aux enseignants de créer des modules d'apprentissage en ligne. Le recours généralisé aux technologies numériques, dont un grand nombre sont mises à disposition gratuitement, est vu d'un bon œil par les gouvernements, qui sont nombreux à les utiliser dans le cadre de leurs stratégies d'apprentissage à distance ²⁶. Dans le même temps, l'avancée rapide des technologies dans l'éducation suscite des inquiétudes quant à la pénétration du marché de l'enseignement public dans de nombreux pays par des produits commerciaux qui ne seraient pas soumis aux procédures de contrôle qualité et de passation des marchés publics ²⁷.

La fédération syndicale mondiale Internationale de l'éducation a publié des Principes directeurs sur la pandémie de COVID-19, qui fournissent des recommandations sur la protection des enseignants, le dialogue social, et la promotion de l'équité dans la fourniture de l'apprentissage à distance ²⁸.

26 UNESCO: [Plates-formes et outils d'apprentissage nationaux](#).

27 «This is online education's moment' as colleges close during coronavirus pandemic», dans *MarketWatch*, 18 mars 2020.

28 Internationale de l'Education: [Résolution décrivant les principales demandes des éducateur/trice/s à tous les gouvernements et institutions internationales faisant face à la pandémie de COVID-19](#), 6 avril 2020.

► 3. Réponses et outils du BIT

La [Recommandation OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant \(1966\)](#) et la [Recommandation de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur \(1997\)](#), outre le fait qu'elles énoncent les droits et devoirs des enseignants, indiquent de quelle manière se déroule le dialogue entre les autorités éducatives et les enseignants. Les [Directives de l'OIT sur la promotion du travail décent pour le personnel de l'éducation de la petite enfance](#) (2014) fournissent des orientations sur la sécurité et la santé au travail destinées au personnel de l'éducation de la petite enfance, et contiennent une référence spécifique aux maladies contagieuses, qui sont un risque courant dans la profession. D'autres orientations sont aussi énoncées dans le [Manuel des bonnes pratiques en matière de ressources humaines dans la profession enseignante](#) (2012)²⁹.

La [Recommandation \(n° 205\) sur le travail décent pour la paix et la résilience, 2017](#), énonce des principes relatifs à l'éducation ainsi qu'à la formation et à l'orientation professionnelles dans le contexte de situations de crise résultant de conflits et de catastrophes. Elle préconise l'accès à un enseignement public gratuit de qualité à toutes les étapes de la crise et du redressement, et notamment des programmes visant à donner une deuxième chance aux enfants et aux jeunes qui auraient à subir une interruption de leur éducation ou formation. La recommandation demande aussi aux pays d'élaborer ou d'adapter, en consultation avec les établissements d'enseignement et de formation et les organisations d'employeurs et de travailleurs, un programme national d'enseignement, de formation, de reconversion et d'orientation professionnelle qui évalue les nouveaux besoins de compétences liés au redressement et à la reconstruction et y répond, et auquel soient pleinement associés tous les acteurs concernés des secteurs public et privé.

S'appuyant sur les normes internationales applicables aux enseignants, et en collaboration avec des partenaires tels que l'UNESCO et l'[Equipe spéciale internationale sur les enseignants pour «Education 2030»](#), l'OIT préconise:

- le maintien, durant la crise, des salaires et prestations des enseignants et du personnel éducatif, quelle que soit leur relation de travail;

- la fourniture d'une formation et d'un soutien adéquats aux enseignants lors du passage à l'apprentissage à distance;
- la mise en place, à mesure que les apprenants retournent à l'école dans certains pays, de mesures de sécurité et de santé au travail et d'une protection sociale appropriées pour les enseignants et les travailleurs de l'éducation;
- un dialogue social entre gouvernements, organisations d'enseignants et employeurs des écoles privées pour concevoir et mettre en œuvre des politiques de réponse éducative immédiate à la crise, en tenant compte des besoins des apprenants et des enseignants, sur la base du principe d'équité, et en conciliant la nécessité de réussite scolaire et la gestion du bien-être durant cette crise mondiale. Le dialogue social sera aussi essentiel dans la phase de reconstruction post-pandémie pour garantir l'investissement dans l'éducation, comme le prévoit le [Cadre d'action ODD 4-Education 2030](#).

Une étude actuelle sur la numérisation dans les métiers de l'enseignement menée dans cinq pays d'Afrique, et financée par l'Agence allemande pour la coopération internationale (GIZ), offre un aperçu de la façon dont l'apprentissage à distance peut fonctionner dans les pays en développement et de la manière dont la technologie peut aider à faire face à la pandémie de COVID-19.

Au travers de ses travaux sur les compétences et l'employabilité, l'OIT évalue l'incidence de la pandémie et de la fermeture des centres de formation sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels et sur les apprentissages, ainsi que la façon dont les apprenants et les enseignants vivent cette transition rapide vers l'apprentissage à distance³⁰. De plus, dans le cadre de projets visant à éliminer le travail des enfants et à promouvoir l'éducation, l'Organisation suit de près les effets des fermetures d'écoles sur les enfants exposés au risque de travail forcé, et entretient des contacts avec les systèmes éducatifs pour promouvoir un enseignement à distance de qualité.

29 Voir: <https://www.ilo.org/global/industries-and-sectors/education/lang--fr/index.htm>

30 BIT: [Discussion: Poursuivre l'apprentissage en ligne continu et le développement des compétences durant la crise du COVID-19](#). 27 mars-17 avril.